

Éléments de contexte

La loi de transformation de la fonction publique du 6 Août 2019 introduit le droit pour tout agent « *de consulter un référent handicap, chargé de l'accompagner tout au long de sa carrière et de coordonner les actions menées par son employeur en matière d'accueil, d'insertion et de maintien dans l'emploi* ».

La loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel prescrit la désignation d'un référent handicap au sein de toute entreprise employant au moins 250 salariés qui est *chargé d'orienter, d'informer et d'accompagner les personnes en situation de handicap*.

Pour qualifier les acteurs concernés, agir'H propose un parcours de formation pour les référents handicap de la fonction publique, quel que soit le versant.

Publics ciblés

Tout agent, tout salarié occupant ou en voie d'occuper une mission de référent handicap au sein de son établissement, de sa collectivité, de son administration ou de son entreprise.

Ouverture de cette formation aux référents handicap des secteurs public et privé avec des temps d'échanges de pratiques en groupe mais également des temps de travail en sous-groupe en fonction des particularités de chaque secteur.

Pré-requis

Aucun pré-requis pour intégrer le **module 1**.

Les autres modules peuvent nécessiter un pré-requis, celui-ci est indiqué dans chaque fiche pédagogique.

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser les enjeux et impératifs du cadre réglementaire actuel et en pleine évolution
- Faire tomber les représentations et bien appréhender la notion de handicap au travail en toute objectivité
- Apprendre à conseiller et accompagner un collaborateur en situation de handicap quelle que soit sa problématique
- Partager sur les pratiques professionnelles et identifier les bonnes pratiques dans tous les domaines qui relèvent de la mission du référent handicap : sensibilisation-communication, recrutement, maintien dans l'emploi, recensement interne, etc...
- Bien identifier les acteurs ressources et partenaires mobilisables en interne et en externe selon les besoins propres à la mission handicap
- Trouver sa place et prendre de la légitimité en tant que référent handicap au sein de son propre établissement, son administration, sa collectivité ou son entreprise
- Devenir un acteur efficient dans la mise en œuvre d'une politique handicap et maintien dans l'emploi de son établissement, son administration ou sa collectivité
- Permettre la mise en lien entre référents handicap pour développer les échanges de pratiques entre pairs.

Programme et contenu

Le parcours complet est proposé en 9 modules de 1 à 3 jours soit au total 14 jours 1/2 de formation.

À l'exception du module 9, les participants peuvent s'inscrire de manière individuelle sur chaque module.

1. Le handicap au travail : les fondamentaux (1 jour)
2. L'accompagnement, au cœur de la fonction de référent handicap (1 jour)
3. Bien appréhender le handicap psychique, mental et cognitif (2,5 jours)
4. La DOETH : optimisation et anticipation (1 jour)
5. Mieux communiquer sur la politique handicap et sur son rôle en tant que référent handicap (2 jours)
6. Le maintien dans l'emploi et la reconversion professionnelle pour raison de santé (2 jours)
7. Approche ergonomique et aménagement de poste (3 jours)
8. Le recrutement direct et l'accompagnement à l'intégration des agents en situation de handicap (1 jour)
9. Groupe de supervision de référents handicap, une occasion inédite de vous inscrire dans une communauté de pairs ! (4x2h)

À l'issu de chaque module, les participants recevront une attestation de formation nominative ainsi que le ou les support(s) de formation.

Les formateurs

- Consultants-Formateurs spécialisés dans le domaine de l'emploi et du handicap
- Consultants-Formateurs formés au coaching
- Psychologues du travail-Ergonomes

Approche pédagogique

Notre pédagogie se caractérise par une approche expérientielle « apprentissage par la pratique ».

Les fiches pédagogiques de chaque module précisent les modalités pédagogiques adoptées en fonction du thème abordé.

Les participants inscrits au parcours intégral ont accès à une plateforme ressources sur laquelle ils pourront retrouver l'ensemble des ressources correspondantes à chaque module de formation.

Cette plateforme leur donne également la possibilité de partager des ressources et de chatter avec les autres participants.

L'accès à cette plateforme est ouvert à compter du démarrage de leur 1er module de formation, puis durant tout leur parcours ainsi que durant le trimestre qui suit ce parcours.

Évaluation des connaissances

Une évaluation des acquis est réalisée à la fin de chaque module, à l'exception du module 9, groupe de supervision, dont l'objet est l'analyse de la pratique du référent handicap en situation professionnelle.

L'évaluation pourra prendre la forme d'une évaluation écrite, d'une présentation d'un cas pratique ou d'analyse de la pratique lors d'ateliers.

L'évaluation peut donner lieu à un échange individuel sur un point spécifique non acquis.

Dates et lieux de formation

Le mode présentiel est privilégié si les conditions sanitaires le permettent.

Les formations auront lieu dans les locaux de l'association agir'H : la première session, débutant le 20 septembre 2022 aura lieu à Chambéry (73), 24, rue Aristide Bergès

Les dates et lieux des sessions sont indiqués sur chaque fiche pédagogique. Possibilité de délivrer cette formation en intra sur demande.



Voir le calendrier de formation

Évaluation et retours d'expérience

Après chaque module de formation, le stagiaire sera amené à compléter une évaluation « à chaud ».

Les stagiaires inscrits dans le parcours complet recevront également une nouvelle évaluation, 3 mois après la fin de la formation afin de mesurer les acquis sur leur pratique professionnelle.

Inscription

Les participants pourront s'inscrire pour suivre le parcours de formation dans son intégralité ou par module individuel, à l'exception du **module 9** (dans la limite des places disponibles).

Précisions pour le parcours complet : en complément, il sera demandé aux participants intégrés dans le parcours de formation intégral d'adresser une lettre de motivation précisant leur projet professionnel et leurs attentes vis-à-vis de la formation.



Une fois les fiches de pré-inscription validées, chaque stagiaire sera contacté pour finaliser son inscription.

Précisions :

- Délai d'accès : inscription au plus tard deux semaines avant le début de la formation
- Nombre de participants : De 6 à 12 participants maximum par session
- Lors de l'inscription vous pourrez préciser vos besoins en compensation/aménagements

Contact et référent accessibilité aux personnes handicapées

Amandine BONNEFOY

☎ 06.81.05.27.00

✉ abonnefoy@agir-h.org

Tarifs

MODULES	TARIFS
Modules 1, 2, 4 et 8	380 € par participant et par module
Modules 5 et 6	760 € par participant et par module
Modules 3 et 7	950 € par participant et par module
Module 9 : Groupe de supervision, 4 temps de supervision et d'analyse de la pratique	Réservé aux personnes ayant intégré le parcours de formation intégral
3 850 € le parcours de formation intégral soit les 8 modules et la supervision	

Responsable pédagogique et administrative

Amandine BONNEFOY

☎ 06.81.05.27.00

✉ abonnefoy@agir-h.org